

Règlement – Tournoi été 2026



Article 1 : date et lieu

Le TENNIS DE TABLE DE ESSEY SEICHAMPS organise 2 tournois en simples les vendredi soir durant l'été 2026 , le 10 juillet et 21 août, au gymnase MARTICHAMPS 6 rue du Tourmalet 54280 SEICHAMPS.

Ces tournois sont ouverts aux joueurs et joueuses licenciés FFTT. Une licence événementielle sera offerte aux joueurs non licenciés dans un club.

Article 2 : arbitrage et juge-arbitrage

L'arbitrage s'effectuera par les joueurs.

Les Juges-Arbitres sera Geoffroy DENNEULIN juge-arbitre régional. Ses décisions seront sans appel.

Article 3 : matériel

Le tournoi se déroulera sur 16 tables agréées ITTF. Les balles seront fournies par les joueurs.

Article 4 : tenue sportive

La tenue sportive (t-shirt ou chemisette, short ou jupette, chaussettes, chaussures) ainsi que l'esprit sportif sont de rigueur.

Article 5 : tableaux, horaires et tarifs

La formule du tournoi sera définie sur place en fonction du nombre de participants:

L'heure de début est fixée à 20h30.

Les droits d'inscriptions sont de 5€ en inscription à l'avance via helloasso.

Article 6 : engagements et forfait

Les inscriptions seront prises via hello asso le jour du tournoi et prendront fin à 18h00

Le forfait pour non présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1er appel.

Article 7 : résultats

Les résultats ne seront pas transmis à la Fédération Française de Tennis de Table.

Ces résultats ne rentreront donc pas en compte dans le classement individuel par points des joueurs.

Les résultats seront transmis au CD54 TT pour le challenge Esti'ping 54

Article 8 : responsabilités

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans ou au dehors des installations sportives.

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de chaussures non marquantes.

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.